

Enquête publique

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS UNIQUE ET PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **MULTITRA LOGISTICS SRL, rue Zénobe Gramme 41 à 4821 Dison.**

En vue d'obtenir un permis d'environnement pour **la modification du permis unique, le stockage de batteries au Lithium, la modification de la capacité de stockage de matières pyrotechniques contenues dans les cartouches et munitions à 49 T NEQ, la réalisation d'une activité de picking, rue Zénobe Gramme 41 à 4821 Dison.**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Dison – service de l'Urbanisme (087/39.33.40), à partir du 20/10/21.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
14/10/21	20/10/21	03/11/21 à 10h00 à l'Administration communale de Dison – salle du Conseil	L'Administration communale de Dison, rue Albert 1 ^{er} , 66 à 4820 Dison

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous** à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service.

La personne souhaitant consulter le dossier doit prendre contact avec le Service de l'urbanisme au plus tard vingt-quatre heures à l'avance (☎ : 087/39.33.40).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet.

Une réunion accessible au public est organisée le 03/11/21 de 9h30 à 10h00 dans la salle du Conseil de l'Administration communale, rue Albert 1^{er}, 66 à Dison

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, du fonctionnaire technique (*Montagne Sainte-Walburge, 2 - Bâtiment II à 4000 Liège, ☎ : 04/224.54.11*).

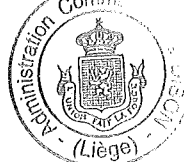
L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

A Dison, le 7 octobre 2021.

La Directrice générale,

M. RIGAUD

Par Ordonnance :



La Bourgmestre,

V. BONNI